



COMITE DE COTE D'OR

COMMISSION CDO

COMPTE RENDU DE REUNION DU 30/01/2016

Etaient présents : DAHANE Salaheddine, BELLO Sarah, BENHAMOU Sylvie, DOUILLET Déborah, DUTHU Joffrey, LARCHER Catherine, MARQUIS Julian, QUIN Denis, POITOUT Corinne, RAGONNEAU Céline,

Etaient excusés : BARNOU Sabri, VERNOUD Jacky,

Les points suivants ont été abordés au cours de cette réunion :

1. **Point sur la formation EAD**
2. **Bilan : Formation OTM secteur Nord Côte d'Or**
3. **Bilan : réunion de mi-saison arbitres**
4. **Gestion des retours**
5. **Subvention liée à la charte des officiels**
6. **Tournoi des étoiles**
7. **Point sur les observations**

1. **Point sur la formation EAD**

18 Stagiaires « réguliers » sur les séances (**suivi de présence joint**), un certain nombre d'arbitres ne viennent plus aux séances de formation, une information sera transmise à leurs clubs (correspondant, responsable arbitre et/ou responsable école d'arbitrage), que leurs licenciés ne pourront pas présenter l'examen arbitre départemental cette saison :

- Alexis DALIDET (BC Sémur)
- Imad ES SAKKAL (JDA)
- Ben HABIB (JDA)
- Titouan MICOLE (EBFG)
- Eko MOREL (JDA)
- Arthur RAULIN (JDA)

La CDO remercie le club le club de l'EBFG pour la mise à disposition de leur salle lors de la dernière séance de formation du 28/01/17

Pour la prochaine séance prévue le samedi 25/02/17 (au milieu des vacances scolaires) beaucoup de stagiaires ont prévenus de leur absence, un rattrapage de cette séance est envisagé sur une matinée technique

Comme évoqué la saison passée, la CDO va faire appel aux clubs pour organiser un tournoi qui servira de support à un examen blanc, l'idée avait été validée par Jacky VERNOUD lorsqu'elle avait proposée.

Date proposée le 01/05 (Sarah BELLO en stage, TIL sur ce week end)

Certains profils un peu jeunes, pourront garder les résultats positifs aux épreuves de leur examen pour l'examen 2018 en cas d'échec

2. Bilan : Formation OTM secteur Nord Côte d'Or

4 personnes présentes du club de Montbard à la formation OTM (GY Florence ; SUCHETET Patricia ; BOIS Karine ; BECQUELIN Caroline) organisée à MONTBARD le 28 janvier 2017, les clubs alentours avaient été contacté par le club de Montbard pour leur proposer d'inviter des stagiaires, mais aucun autre club n'était représenté sur la formation.

Point positif de la formation : les stagiaires étaient intéressés et à l'écoute

Point négatif : le manque de participants

Pour les prochaines formations, la CDO souhaiterait avoir des réponses des clubs sur le nombres de participants sur les créneaux proposés au minimum 2 semaines à l'avance

3. Bilan : réunion de mi-saison arbitres

Salah présente ses excuses pour son absence de cette réunion, pour cause de problème familiale.

La grande majorité des arbitres étaient présent ou avaient une excuse valable pour justifier leur absence sauf :

- Laurent COLLAS qui a prévenu de son absence sans donner de motif
- Théodore COMMEAUX et Rémy PIPENBRING qui n'ont pas prévenu

La CDO remercie le club de fontaine pour nous avoir une nouvelle fois accueilli cette saison pour la formation de nos arbitres.

Un souci a été évoqué par plusieurs arbitres : les dérogations tardives, les arbitres n'étant plus disponibles au moment où est remis

La CDO propose que les dérogations qui nous parviennent moins d'une semaine avant la date de la rencontre, ce match ne sera pas couvert

La question a été posé pour le créneau idéal des soirées techniques, la majorité des arbitres présents ont préféré le samedi matin pour les prochaines interventions.

4. Gestion des retours

Tour de table pour trouver une solution pour limiter au maximum les retours de désignations :

- Deborah DOUILLET a représenté le système de prime d'assiduité (bonus pour les arbitres assidus, malus pour les arbitres les moins rigoureux) mis en place en Ile de France depuis 2 saisons et va élaborer un système équivalent adapté au CD21 pour la prochaine réunion de CDO avant de proposer sa mise en place pour la saison prochaine si la CDO donne son aval

- Proposition de Sarah, Formule d'une ligue dans laquelle elle a officié précédemment : 1 retour non justifié = 1 journée sans désignation, suivant = 3 journées non désignés...
- Proposition de Julian : Si retour non justifié = participation obligatoire à une séance de formation AED ou participation un tournoi type Campana
- Ramener le retour amendable à 17 jours avant la rencontre au lieu de 3 jours actuellement pour éviter les retours dans ce laps de temps
- Proposition collégiale : 1 retour non justifié = 1 journée non désigné, au second = 2 journées non désigné + participation à une séance formation EAD ou tournoi Campana

Propositions à soumettre au comité directeur

5. Subvention liée à la charte des officiels

Projets de Deborah (à joindre à ce CR) tous acceptés par la CDO

- Proposition de Sarah : emmener des arbitres féminines sur un match LFB à Lyon arbitré pas une arbitre féminine suivi d'un moment d'échange

6. Tournoi des étoiles

La CDO souhaiterait que la zone nous fasse un retour individuel sur les arbitres envoyés.

Nous attendons toujours les diplômes arbitre départemental de Samuel COLSON, Benoît MAIRE et Arnaud CONVERT

7. Point sur les observations

Suite à leurs observations les arbitres suivants changent de niveau :

- Benoît MAIRE passe de D2.1 à D2 (doit être tester sur le niveau pour confirmation)
- Armand CONVERT passe de D2.1 à D2 (doit être tester sur le niveau pour confirmation)

8. Divers

Alexandre ADRY : la CDO a évoqué un retour officieux et erroné suite à sa participation au TIC (échange de mail avec Ludovic LOTH, membre de la CRO, et Madame ADRY joint). La CDO estime que ce quiproquo aurait pu être évité si nous avions eu un retour officiel de ce tournoi par la CRO sur nos arbitres.

Jamal BENCHEKROUN KRIMI : se plaint de son niveau de désignation en mettant en avant le fait qu'il a été arbitre régional, et dit ne pas avoir reçu ses observations :

- Les mails des observations envoyés seront à son responsable de groupe (Salah) pour qu'il les transfère à Jamal BENCHEKROUN

A la demande des arbitres, les soirées techniques deviendront des matinées techniques, les prochaines sont donc prévues :

- Le samedi 11 mars à 10h à la maison des associations. Thème : gestions et relation avec les acteurs de la rencontre (joueurs, arbitres, entraîneurs, OTM)
- Samedi 08 avril (heure à préciser, séance en gymnase) thème : règles de temps

❖ **Propositions de la CDO au comité directeur :**

Proposition N° 1	Faire appel aux clubs pour servir de support à l'organisation d'un tournoi lors duquel la CDO organisera un examen blanc
Proposition N° 2	Ne pas couvrir les rencontres dont les dérogations nous parviendraient moins d'une semaine avant la date à laquelle se jouent
Proposition N° 3	Mise en place d'un système de prime d'assiduité (bonus/malus)
Proposition N°4	Sanctionner les arbitres qui font un retour de désignation par une journée non désigné, 2 journées au second retour...
Proposition N°5	Sanctionner les arbitres qui font un retour de désignation par l'obligation de participer à une séance de formation AED ou tournoi type Campana
Proposition N°6	Rendre amendable tout retour moins de 17 jours avant la date de la rencontre (au lieu de 3 actuellement)
Proposition N°7	Sanctionner les arbitres qui font un retour de désignation par une journée non désigné, au suivant 2 journées non désigné + participation à une séance de formation AED ou tournoi type Campana
Proposition N° 8	Déplacement de nos arbitres féminines sur une rencontre LFB à Lyon et rencontre d'une arbitre féminine HN
Proposition N° 9	Projet de Deborah DOUILLET pour bénéficier de la liée à la charte de l'arbitrage

Prochaine réunion. : 20 mars 2017 à 19h00.

La réunion est terminée à 21H05.

Le Président,
DAHANE Salaheddine

Le Secrétaire de Séance,
Denis QUIN

